

COPROPRIETE "LES HUTINS"

Mies

PROCES – VERBAL

De l'Assemblée Générale de la Copropriété des Hutins du 7 avril 2022 dans la salle du Conseil Communal, Mies.

Ordre du Jour :

- 1. Contrôle des présences, procurations et mise à jour des adresses, numéros de téléphones et mails.**
- 2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 30 novembre 2021 (pour 2020).**
- 3. Discussion et approbation des comptes 2021.**

Rapport des réviseurs des comptes : M. Gamberoni / L. Ducommun.

4. Rapport de l'administratrice :

Brighenti assainissement.

Présentation devis jardinier(s) pour les zones communes de la copropriété dès avril 2022.

Espaces containers poubelles.

5. Présentation du Budget 2022.

6. Élections, maintient des membres actuels :

Administratrice : Francisca Llavona

Réviseurs des comptes : Marco Gamberoni et Lionel Ducommun

Signature des comptes : Jack Sheldon

Secrétaire : Shermeen Seif El-Yazal

7. Divers : Fête des voisins 20 mai 2022. Discussion générale.

1. Contrôle des présences, procurations et mise à jour des adresses, téléphones et mails

L'Assemblée Générale a été convoquée le 14 mars 2022 par courriel électronique. Selon la liste des présences, 12 propriétaires sont présents et 4 ont donné une procuration écrite. 12 propriétaires ne sont ni présents ni représentés.

L'Assemblée étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer. L'original de la feuille des présences est archivé dans les dossiers de la copropriété. L'administratrice, Mme Francisca Llavona, ouvre la séance à 20h09 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 30 novembre 2021 (ci-joint) :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2021 (pour 2020) est approuvé à l'unanimité.

3. Discussion et approbation des comptes 2021 :

MM. Gamberoni et Ducommun sont absents, l'administratrice fait lecture de l'attestation des comptes (en annexe) pour l'exercice 2021 telle qu'établie et signée par les réviseurs.

Le bilan perte et profit indique un profit de CHF 6'971.45.

Les comptes de l'exercice 2021 sont approuvés à l'unanimité.

4. Rapport de l'administratrice :

07.12.2021 Brighenti SA assainissement :

CHF 1'221,30 piquages 5 assises couvercles égouts. Travaux d'adaptation et scellement des cadres.

Travaux effectués face parkings 15-16 et 23-24.

L'administratrice est satisfaite du travail effectué et fait remarquer que les entretiens sont moins onéreux que ceux des entreprises Stetter et Hominal.

Présentation devis jardinier pour les zones communes de la copropriété dès avril 2022.

Suite à la suspension depuis le 01.01.2022 du contrat avec Beni Paysagiste, l'administratrice présente leur nouveau devis 2022 ci-joint.

En comparant le devis actuel (CHF 1'000.- sur 12 mois) et le précédent de 2021 (CHF 1'400.- par mois pour 12 mois), le nombre de passage passe de 4 par mois à 2. Cette différence est due à l'important travail à réaliser pour un montant réduit du contrat.

Les copropriétaires désirent effectuer un appel d'offre avec 2 à 3 autres paysagistes afin de comparer et de finaliser un contrat pour 2023.

Entre temps, il a été décidé collectivement d'établir un contrat à durée déterminée avec Beni paysagiste d'avril 2022 à Novembre 2022 inclus. Ce contrat a été approuvé à l'unanimité.

Devis de C. Reymond du 06.04.2022 pour CHF 13'200.- par année (CHF 1'100.- par mois) mis en suspens.

Espace containers poubelles : suite à discussion lors de la dernière AG d'installer un abri à vélo et motos à côté des containers, il a été décidé collectivement de garder les 8 containers et de ne pas poursuivre le projet de l'abri motos/vélos.

Un devis pour le nettoyage des 8 containers a été demandé à Transvoirie Vaud, à réaliser si montant pas supérieur à CHF 500.-.

5. Présentation du Budget 2022 :

Il est noté que le budget pour le jardiner sera de CHF 8'000.- au lieu de CHF 9'000.- (suite au contrat d'avril à novembre).

Le budget est adopté avec 16 voix.

La cotisation pour l'année 2022 est fixée à CHF 1'000.- par propriétaire.

Il est demandé un acompte de **CHF 500 au 31 mai 2022** et le 2ème acompte de **CHF 500 au 30 novembre 2022**. Au plus tard au 30 décembre 2022.

Assurance parking couvert ECA est de **CHF 11.25** pour les 16 propriétaires concernés.

6. Élections :

L'Assemblée décide de reconduire le bureau élu en 2021 pour l'année 2022.

Le bureau se compose de la façon suivante

Administratrice : Mme Francisca Llavona.

Vérificateurs des comptes : MM. Marco Gamberoni et Lionel Ducommun

Signature des comptes : M. Jack Sheldon pour la double signature de chaque paiement

Secrétaire : Mme Shermeen Seif El Yazal

7. Divers : Discussion, informations, etc.

La **soirée des voisins** est prévue pour le vendredi 20 mai 2022. Brunch commun, un flyer suivra.

Rafraichir/peindre les délimitations et numéros des parkings : à prévoir au budget 2023.

D'autre part, voici une liste de rappels :

En cas d'alarme dans les pompes : Instructions à l'intérieur des armoires de commandes, les clés sont sous les couverts parkings, suivre ces indications et avertir l'administratrice :

- 1) Regarder quel voyant est allumé : moteur ou niveau haut ?
- 2) **Stopper l'alarme : bouton à gauche, en le laissant appuyé une vingtaine de secondes, pour annuler l'alarme (reset).**
- 3) Si le niveau d'eau est haut, tenter d'enclencher les pompes manuellement.
- 4) Si ça ne marche pas, appeler le numéro d'urgence de :

N. BRIGHENTI SA 022 779 02 02

Natel de Mr Carrara 076 615 78 38

Système de pompage de nos canalisations : afin d'éviter une inondation dans nos propriétés, et l'augmentation des coûts d'entretiens, Il est rappelé de :

Ne pas jeter de lingettes ni des serviettes hygiéniques dans les WC.

Ne pas jeter des substances grasses comme de l'huile dans les éviers, lavabos.

Parties communes : il est rappelé qu'elles doivent rester propres et qu'il est interdit d'y laisser quelconques objets personnels ou déchets.

Garages couverts :

Afin de garantir un état esthétique de la copropriété, il est rappelé de supprimer et minimiser l'encombrement dans nos parkings extérieurs, de préférence de garder ces espaces couverts pour les automobiles, motos, ou autres véhicules.

Il nous est rappelé lors de la dernière visite de l'ECA de ne pas laisser des produits inflammables.

Concernant le protocole antiviol, il est rappelé qu'en cas de soupçon il faut appeler la police à leur numéro téléphonique d'urgence (117), Gendarmerie de Coppet (022 557 55 21) ou SDS (022 776 40 21).

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h07.

Mies, le 7 avril 2022

La secrétaire



Shermeen Seif El Yazal

L'administratrice

Francisca Llavona



Annexes mentionnées